

Tous les syndicats déçus

20 h



Une quarantaine de députés seulement étaient présents pour les discussions et le vote en deuxième lecture de la loi EGA. Capture d'écran d'une vidéo de l'Assemblée nationale.

La FNSEA, Jeunes Agriculteurs, la Coordination rurale et la Confédération paysanne dénoncent le revirement des députés sur la question des indicateurs de prix.

Déception chez les syndicats agricoles, après le vote du projet de loi sur l'agriculture et l'alimentation en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, le 14 septembre. Notamment sur son volet économique, [les députés ayant rejeté la possibilité d'obtenir des indicateurs de prix frappés du sceau des pouvoirs publics](#). Exit l'Observatoire des prix et des marges, si ce n'est pour un simple rôle de conseil auprès des interprofessions.

Pas suffisant, selon la FNSEA et Jeunes Agriculteurs : « En refusant de sécuriser la référence à des indicateurs de coûts de production dans les contrats par un recours automatique à l'Observatoire des prix et des marges en cas d'échec des interprofessions à les définir, le législateur s'apprête à livrer un édifice dont le premier pilier restera éminemment fragile, dénonce leur communiqué commun du 17 septembre. L'État renvoie aux acteurs économiques la responsabilité et refuse d'assumer son rôle de régulateur : s'apprêterait-il à se laver les mains de la situation des producteurs ? »

« L'État abandonne les paysans ! »

Pour la Confédération paysanne, la réponse ne fait aucun doute : « L'État abandonne les paysans ! » Très en colère, le syndicat estime que « le désengagement de l'État est dramatique sur ce dossier où les paysans ont besoin d'être protégés des griffes d'un modèle économique qui les broie jour après jour ».

Selon le syndicat, « la responsabilisation attendue des différents acteurs est un mirage auquel nous ne croyons plus tant la discussion interprofessionnelle est tronquée par le déséquilibre des forces en présence et ce n'est pas le médiateur qui suffira à inverser la tendance ». Et de conclure, à l'adresse de l'Assemblée nationale, « capable de légiférer sur les couverts en plastique mais incapable d'impulser un système plus contraignant concernant notre revenu : c'est révoltant et grave pour notre démocratie ! »

45 votants

« Cette loi n'aura pas plus d'effet sur le revenu des agriculteurs que la charte signée l'an dernier, déplore de son côté la Coordination rurale. Si les structures chargées d'élaborer ces indicateurs semblent fixées, aucune avancée n'est observée quant à l'encadrement de la méthode de détermination du prix ! Les interprofessions pourront simplement formuler des recommandations non contraignantes et les députés se refusent toujours à mettre en place un prix plancher, seul moyen de garantir aux agriculteurs un revenu décent ».



Tableau du vote en deuxième lecture, Assemblée nationale.

Au regard des rangs de l'Assemblée nationale, la désillusion semble partagée par les députés : une quarantaine seulement était présente pour discuter de ce point crucial, et guère davantage pour voter le texte, le 14 septembre. Les sénateurs seront-ils plus assidus ? Réponse le 25 septembre.

Alain Cardinaux